Accords fiscaux—Loi

Nous rétablirions la formule de financement de 1977 même si nous ne pouvons pas indemniser les provinces pour les pertes qu'elles ont subies à cause du programme des 6 et 5 p. 100. Nous entamerons un processus de consultation régulière avec les provinces, comme le prévoyait l'entente originale, pour parvenir à un consensus sur les objectifs nationaux en matière d'enseignement postsecondaire.

• (1510)

Voilà deux promesses non tenues dans ce domaine uniquement. Il va sans dire qu'il n'y a pas eu consultation. Ces questions ne se prêtent pourtant pas à de longues consultations. Mais il n'y en a eu aucune.

Le plus grave, c'est qu'il y a eu abus de confiance, cette confiance dont les conservateurs nous ont tellement rebattu les oreilles pendant la dernière campagne électorale. Ils ont fait appel à la bonne foi de la population en faisant valoir que ces programmes universels étaient un dépôt sacré. Ils ont dit aux gens: «Faites-nous confiance au sujet du financement des programmes établis. Nous tiendrons parole sur ce chapitre en maintenant ces versements à leur niveau de 1977». Et qu'ontils fait ensuite?

Voyons quel était le niveau de financement des programmes établis en 1977. Il avait déjà commencé à baisser un peu comparativement au régime de financement à parts égales du début, mais le gouvernement fédéral assumait toujours 48.7 p. 100 du financement de l'enseignement postsecondaire et des soins médicaux. Sa participation atteignait donc presque 50 p. 100, mais pas tout à fait. Ce niveau a été relevé à 49.6 p. 100 l'année suivante, soit tout près de 50 p. 100. Un an plus tard, il atteignait 49.9 p. 100, mais c'est à partir de cette année-là que les choses ont commencé à mal tourner. L'exercice de 1982-1983 était à peine engagé que déjà le gouvernement fédéral ne finançait plus que 42.6 p. 100 des programmes établis. Les députés se rappelleront que nous augurions alors la politique des 6 et 5 p. 100 instituée par les libéraux. Maintenant, en 1985-1986, le niveau de la contribution fédérale n'est plus que 43 p. 100. L'an prochain, cette contribution tombera à 41 p. 100. En 1987-1988, à cause du projet de loi à l'étude, la participation du gouvernement fédéral sera de 40 p. 100. En 1990-1991, au lieu de payer la moitié des coûts, le gouvernment fédéral n'aura que 36 p. 100 des coûts à débourser.

Je sais que des députés ministériels ont dit dans leurs discours qu'il n'y aurait pas de réduction. Pourtant, on s'en prend aux principes de la parité des coûts des programmes à frais partagés. Contrairement à ce qu'il avait promis et garanti dans la dernière campagne électorale, la part du gouvernement fédéral ne sera que de 36 p. 100 et non de 50 p. 100. Nous sommes en présence d'un gouvernement qui prend ses promesses à la légère. C'est un gouvernement qui joue avec les mots et les expériences. Il fait le genre d'expérience dont on m'a parlé quand j'étais jeune.

Dans notre communauté vivait un pasteur passablement avare. On dit qu'un jour il décida que sa mule lui coûtait trop cher à nourrir. Il s'est dit qu'elle mangeait par habitude et qu'elle n'avait pas besoin de manger autant. Il commença donc à la priver de nourriture. Il fit si bien qu'à la fin, l'animal pouvait se passer de nourriture pendant deux ou trois jours. Elle finit par en mourir. C'est un peu le sort que les conservateurs

réservent au financement des programmes établis. Ils veulent faire jeûner les provinces en réduisant leur aide à l'enseignement postsecondaire. Les programmes sont toujours en place, mais on peut imaginer ce qui arrivera à la fin. Malheureusement, le pasteur de mon histoire avait fait le même raisonnement que les ministériels. Il avait tenté une expérience qui lui paraissait normale. Il croyait avoir prouvé que les mules pouvaient se passer complètement de nourriture, mais la sienne finit par crever avant que l'expérience fût complètement concluante. Une femme de sa paroisse qui avait moins de foi en la science lui rétorqua que tout ce que cela avait réellement prouvé, c'est qu'il y a des pasteurs qui sont très stupides. Voilà tout ce que le gouvernement a prouvé par son attitude à l'égard du financement des programmes établis.

Les montants d'argent avec lesquels joue le gouvernement sont d'une importance tellement fondamentale pour l'entretien du pays que je ne suis pas sûr que le Canada puisse survivre sans eux comme il l'a fait jusqu'à présent. Qu'y a-t-il de plus important que de s'efforcer de maintenir les services sur une base équitable d'un bout à l'autre du pays? C'est une des raisons pour lesquelles nous avons un gouvernement fédéral. Tous les Canadiens ont considéré qu'il avait pour rôle de fournir des services de transport là où c'était nécessaire pour desservir les villages de pêcheurs isolés et les petites localités des Prairies. On a considéré qu'un des rôles du gouvernement consistait à offrir des chances de s'instruire aux enfants pauvres qui habitent dans ces villages isolés et dans ces localités des Prairies auxquelles j'ai fait allusion. La lutte a été longue et difficile, mais ces 25 ou 30 dernières années, nous en sommes arrivés à une entente de ce genre à l'égard des services de santé. Selon cette entente, peu importe où l'on habite et peu importe ses moyens financiers, on bénéficie des mêmes services de santé que les gens de Toronto ou de Montréal. Peu importe que l'on habite dans une localité isolée ou que l'on ait très peu d'argent, si on est malade, si on se casse la jambe ou si on a besoin d'une opération, on peut compter sur des services de santé. Le gouvernement est en train de compromettre cette entente.

J'insiste sur le fait que cette mesure ne fera pas économiser un sou aux contribuables. S'il atteint son objectif, il réduira l'accessibilité aux services pour les personnes dont je viens de parler. Pour que les provinces continuent d'assurer les mêmes services, il va falloir que ces contribuables versent l'argent nécessaire sous forme d'impôts provinciaux au lieu d'impôts fédéraux. Au bout du compte, sur le plan macro-économique, cela ne fait aucune différence. Cependant, le gouvernement fédéral est en mesure de répartir l'argent entre les provinces, afin de s'assurer que les Terre-Neuviens bénéficient des mêmes services que les Ontariens et les habitants de la Saskatchewan et des autres provinces.

J'ai parlé de nouveaux pourcentages. Certains peuvent avoir de la difficulté à voir la réalité qui se cache derrière les pourcentages. Par contre, je crois que nous pouvons tous comprendre les difficultés auxquelles vont se heurter les gouvernements locaux et les provinces lorsqu'ils devront financer aux deux tiers environ des programmes qui au préalable étaient financés à moitié par le gouvernement fédéral.